

Partis et groupes politiques européens : ou l'Europe des partis

(D. Andolfatto, conférence Credespo sur les élections européennes, Dijon, 15 mai 2014)

Dans cette courte intervention, je voudrais revenir sur la notion de « partis politiques européens » (ou plus précisément : « partis politiques au niveau européen »)

...notion que l'actuelle campagne des élections européennes semble découvrir ou rendre publique à travers l'idée qu'il est important d'aller voter à ces élections, et, ce faisant, d'interrompre la dangereuse pente de l'abstention qui a caractérisé ce scrutin depuis 1984 (sauf en 1994), car – désormais – le parlement européen (PE), à travers les groupes politiques qui le composent, et les partis dont ils sont les « antennes » au PE, devrait peser sur le choix du président de la commission européenne.

On nous explique en effet que c'est là une conséquence du Traité de Lisbonne, adopté en 2007, lequel traité fixe effectivement à son article 17 que le Conseil de l'Union européenne [conseil des ministres] – je cite – « en tenant compte des élections au Parlement européen, et après avoir procédé aux consultations appropriées... propose au Parlement européen un candidat à la fonction de président de la Commission ».

Puis ce « candidat est élu par le Parlement européen à la majorité des membres qui le composent ».

J'ajouterai toutefois que cette procédure de désignation du président de la Commission n'est en réalité pas complètement nouvelle.

En effet, le président de la commission européenne (et même tout le collège des commissaires) était déjà investi par le PE antérieurement.

Ainsi, la commission sortante – la commission Barroso – avait été investie par le PE en février 2010 à une large majorité : 488 sur 754 (soit une majorité de 65% des parlementaires).

(Pour faire un point de comparaison – certes discutable -, en France, le gouvernement Manuel Valls a obtenu récemment le soutien de 53% des parlementaires.)

Il y a 15 ans, le Parlement, à travers sa pression morale, avait également fait échec à une nouvelle commission Santer... preuve qu'il n'a en réalité pas attendu 2014 pour exercer une certaine contrainte sur la commission.

Dans l'actuelle campagne des européennes, on insiste donc sur le rôle des partis politiques européens – qui semblent comme de nouveaux sujets démocratiques en Europe – et vont donc proposer les candidats pour la présidence de la future commission.

Cela contribue à une certaine personnalisation de la campagne, ce qui semble effectivement une nouveauté... on pourrait presque parler d'une tentative de présidentialiser une élection en réalité parlementaire.

Si ce phénomène peut paraître encore assez peu visible en France, sans doute parce qu'il n'y a pas de candidat français qui ont des chances d'être élus à la présidence de la Commission, il a pris une réelle importance chez certains de nos voisins.

En Allemagne, par exemple, j'ai pu observer que les affiches à l'effigie de Martin Schulz, le candidat du « Parti des socialistes européens », sont très présentes.

Reste à se demander si cette personnalisation va réellement donner un nouveau souffle aux élections européennes, va relancer la participation, ou contribuer à réduire ce qu'on appelle souvent le déficit démocratique européen

... l'Europe apparaissant avant tout comme une affaire d'experts lointains, spécialisés, voire un mode de gouvernement dépolitisé... il s'agirait donc de le « repolitiser »... mais l'influence (juridiquement et théoriquement renforcée) du PE sur le choix du président de la Commission suffira-t-il à assurer ce qui serait une repolitisation et regain de participation citoyenne ?

On ne saurait l'affirmer.

Il importe sans doute de rendre beaucoup plus lisible – ou intelligible – la gouvernance de l'UE dans sa continuité (et pas seulement lors des élections)

... de décoder en permanence cette gouvernance, de la rendre plus intelligible et donc d'intéresser effectivement les citoyens européens à celle-ci.

Mette l'accent sur la possibilité de choix indirect du président de la commission est sans doute un peu artificiel. On pourrait presque dire : un peu gadget !

J'ajouterai que dans les régimes parlementaires, où le chef de gouvernement est désigné ou élu par la majorité parlementaire, on ne peut affirmer que ce soit là un moteur pour la participation électorale ou citoyenne.

En outre, la désignation du président de Commission européenne va probablement donner lieu à des marchandages entre Etats et ne sera pas la seule affaire des parlementaires.

Marchandage concernant notamment la désignation des principaux postes à pourvoir ; celui – certes – de président ou présidente de la Commission ;

mais aussi celui de président ou présidente du conseil européen (détenu actuellement par le conservateur belge Herman Von Rompuy) ;

sans oublier le poste de chef de la diplomatie de l'UE (soit plus précisément du Haut ou de la haute représentant de l'Union pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité,

poste actuellement occupé par la travailliste anglaise Catherine Ashton.

Cela dit, si ces désignations, et notamment celle du président de la commission, contribuent bien à une politisation nouvelle de l'Europe – et à une européanisation des élections si on permet cette tautologie car conduisant à dépasser effectivement, à transcender, les cadres nationaux – ce phénomène de personnalisation de la campagne invite aussi à s'interroger sur les « partis politiques au niveau européen » à l'origine des candidatures pour la présidence de la commission

... « partis » qui restent aux yeux du grand public ou des citoyens européens, des structures assez méconnues, sinon carrément mystérieuses... voire inaccessibles

... et dont il n'est finalement pas sûres qu'elles réduisent le déficit démocratique européen.

Je poursuivrai mon propos en 4 points assez brefs :

- d'abord quelques éléments sur la genèse de ces partis européens
- l'état des lieux de ces partis aujourd'hui
- l'articulation des partis et des groupes politiques au PE
- le rapport de force politique au sein du PE et les prévisions concernant son évolution

1^{er} point : rappelons d'abord de quelques éléments sur la genèse des partis européens.

Ceux-ci ont une histoire ancienne.

Une première ébauche de rapprochement entre partis démocrates chrétiens apparaît dès les années 1920... mais le PPE (Parti populaire européen), premier parti européen – actuellement – par le nombre de ses eurodéputés, se constitue véritablement en 1976.

Concernant le PSE (parti des socialistes européens), la chronologie est assez comparable.

Cependant, il faudra attendre le traité de Maastricht, et son article 138a, pour une reconnaissance juridique de ces partis par le droit européen.

Ces organisations sont alors reconnues – je cite – comme « facteur d'intégration au sein de l'Union [européenne] » et contribuant – je cite encore – « à la formation d'une conscience européenne et à l'expression de la volonté politique des citoyens de l'Union ».

Pour autant, il ne s'agissait que d'une disposition secondaire sinon seulement symbolique dans ce traité

... et les administrateurs de l'UE (les « eurocrates » comme on dit parfois) étaient plutôt hostiles à cette reconnaissance

... car l'UE devrait probablement contribuer financièrement à ces organisations (ce qui va être effectivement le cas)

... et en outre c'était introduire officiellement de nouveaux acteurs institutionnels dans le circuit décisionnel européen.

Précisons encore que cette reconnaissance des partis européens s'inspire de la loi fondamentale allemande.

Les partis se voient attribuer dans le système politique de l'UE un rôle comparable à celui qu'ils ont ds les systèmes politiques nationaux...

Pour autant – et cela n'a guère fait l'objet d'analyse – ils vont demeurer relativement distants des citoyens européens.

Ce ne sont que des fédérations de partis nationaux, des organisations transnationales spécialisées ou expertes dans le domaine de la politique européenne, et l'adhésion directe des citoyens européens n'est en principe pas possible.

Un règlement européen n° 2004/2003 du 4 nov. 2003 a fixé le statut des partis européens.

La reconnaissance de ce statut dépend de 4 conditions :

1. avoir la personnalité juridique » dans l'Etat du siège du parti
2. « être représenté dans au moins un quart des Etats membres [de l'UE], par des membre du PE ou dans les parlements nationaux... ou dans les assemblées régionales »
3. « respecter les principes sur lesquels m'UE est fondée (notamment les principes de la démocratie et du respect de l'Etat de droit) »
4. « avoir participé aux élections du PE ou en avoir exprimé l'intention »

2° point : quel état des lieux des partis européens peut-on dresser ?

On recense aujourd'hui 13 partis européens.

Notamment le PPE (parti populaire européen), le PSE (parti socialiste européen), qui sont les 2 partis européens principaux et dominants au PE

Un tableau (ci-dessous) permet de faire plus précisément le point.

J'ajoute qu'il existe d'autres partis européens – en dehors des 13 évoqués ici – mais non reconnus par l'UE, tel par ex. Libertas ou le Front national européen ou certains mouvements régionalistes.

Tableau 1 : Liste des partis européens reconnus par l'UE (au 1^{er} janvier 2014)

partis européens	dont partis français	dont parti principaux	fondation	idéologie	eurodép. (au 01/2014)
PPE	UMP, UDI	CDU, PO (Pol.), PP (Esp.), UMP	1976	démocratie chrétienne	274
PSE	PS	SPD, PSOE, PD (Ita.)	1992	social-démocratie	194
ALDE / Alliance des lib. et des démocrates pour l'Europe [UDI]	UDI (Modem)	FDP (All.), Lib-Dem (UK)	1993	libéraux-démocrates	85
ACRE / Alliance des conservateurs et réformistes européens [néant]	Néant	CP (UK)	2009	libéraux / antifédéralistes	56
PVE / Parti vert européen	EELV	EELV, Die Grünen	1993	écologistes / mouvementistes	49
PGE / Parti de la gauche européenne	PCF, PG	Die Linke	2004	antilibéraux / communistes	33
MELD / Mouvement pour l'Europe des libertés et de la démocratie	MPF	UKIP (UK), Lega Nord (Ita.)	2005	souverainistes	29
PDE / Parti démocrate européen	Modem	Modem	2004	européistes	7
ALE / Alliance libre européenne	PNC (corse)	SNP (UK/Ecosse)	1981	régionalistes	6
AEL / Alliance européenne pour la liberté	FN	FN	2010	antifédéralistes (ext.-droite)	6
AEMN / Alliance européenne des mouvements nationaux	néant	Jobbik (Hong.)	2009	antifédéralistes (ext.-droite)	5
MPCE / Mouvement politique chrétien européen	Néant	CU et SGP (NL)	2002	chrétiens conservateurs	2
EUD / Européens unis pour la démocratie	DLR	-	2005	souverainistes	1

3^e point : l'articulation entre les partis européens et les groupes politiques du PE

Au sein du PE, les partis européens ne sont pas représentés en tant que tels.

Les débats et votes au sein du parlement sont structurés en fonction des groupes dont le nombre – dans le parlement sortant – s'élève à 7.

Pour composer un groupe parlementaire, il faut réunir au moins 25 eurodéputés... sur un effectif de plus de 700.

Et ces 25 élus doivent être issus d'au moins un quart des Etats membres de l'UE... soit, dans l'Europe actuelle des 28, d'au moins 7 Etats.

Par ordre d'importance des groupes (en nombre d'eurodéputés), on peut tracer le tableau ci-dessous.

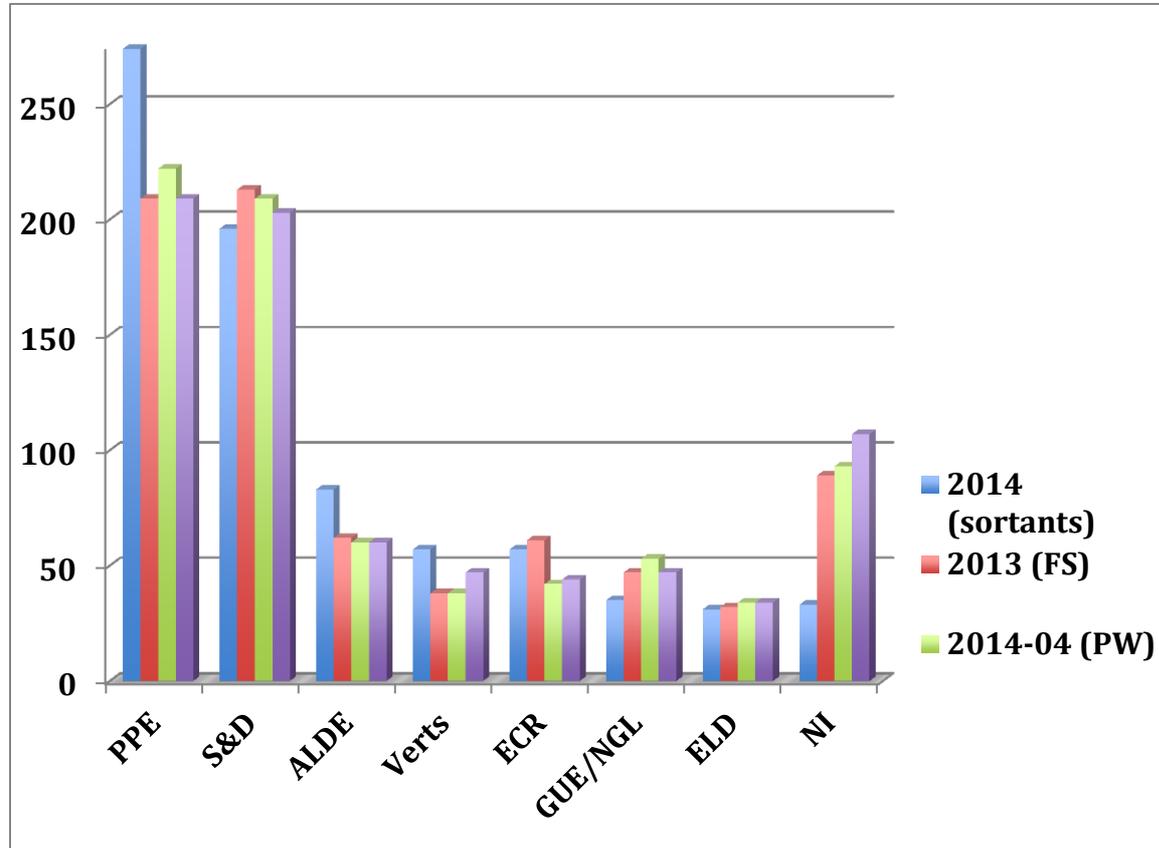
Tableau 2 : Liste des groupes politiques du PE (avril 2014)

Groupes	Partis européens	Président	Nombre d'eurodéputés et de pays concernés (et principales nationalités)	Idéologie
PPE	PPE	Joseph Daul (Fra. / UMP)	274 27 pays (42 all.)	démocrates-chrétiens / conservateurs / libéraux
Alliance progressiste des S&D	PSE	Hannes Swoboda (Aut. / SPO)	194 27 pays (23 all., 22 ita.)	socio-démocrates
Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ADLE)	ALDE, PDE	Guy Verhofstadt (Bel. / Lib.)	85 23 pays (12 all., 12 brit. / lib-dem)	libéraux / démocrates
Conservateurs et réformistes européens (ECR)	ACER	Martin Callanan (UK / CP)	56 10 pays (27 brit.)	libéraux / antifédéralistes
Verts	PVE, ALE	Daniel Cohn-Bendit Rebecca Harms (All.)	49 14 pays (15 fra.)	écologistes / mouvementistes
Gauche unitaire europ. / Gauche verte nordique (GUE/NGL)	PGE, NGL	Gabi Zimmer (All. / Die L.)	33 14 pays (8 all.)	antilibéraux / communistes
Europe liberté démocratie (ELD)	MELD	Nigel Farage (UK / UKIP), Francisco Speroni (Ita. / Lega N.)	29 10 pays (8 brit.)	souverainistes

Enfin, **4^e – et dernier – point** : quel est le rapport de force entre les groupes politiques (et indirectement les partis politiques) au sein du PE
... et comment ce rapport de force est susceptible d'évoluer au soir du 25 mai.

Un nouveau tableau (graphique) permet de faire le point (ci-dessous).

Graphique 1 : Répartition des sièges au PE et projections 2014
(en nombre de sièges)



Cela étant dit, je rappellerai qu'un gd nombre de décisions prises au sein du PE sont assez consensuelles ou, à tout le moins, échappe au clivage gauche/droite si prégnant en France.

Lors des votes, près de 7 fois sur 10, le PPE et le PSE ont des positions communes.

4 fois sur 10, on peut même parler de quasi-unanimité au sein de tout l'arc parlementaire.

Les votes ne sont donc disputés – ou clivés – que 3 fois sur 10... notamment lorsqu'il s'agit de certaines questions éco ou sociale (sur la libéralisation des services par ex ou les questions d'immigration).

Les projections actuellement faites sur le futur PE laisse un léger avantage à la droite (même si le PPE, victime notamment de la montée de populismes et, plus largement, de l'euroscpticisme) devraient perdre une partie de ses sièges (sans doute un cinquième).

Les socialistes – et leurs alliés – maintiendraient mieux leurs sièges.

Mais les gagnants seraient les populistes d'extrême gauche et d'extrême droite... qui feraient plus que doubler le nombre de leur sièges... passant d'un peu plus de 60 à quelque 150... ce qui resteraient toutefois inférieur aux effectifs des 2 grands partis crédités chacun de 200 sièges environ ... en outre les populistes seraient éclatés en divers groupes, situés aux 2 extrêmes de l'échiquier

politique ... il est donc difficilement inconcevable qu'ils puissent « gouverner » le parlement... ou constituer une quelconque majorité de rechange.

Les Verts seraient également en léger repli... confrontés à ce qui serait un certain désamour de la part de l'opinion tant en Allemagne qu'en France.

Bien sûr cela reste à vérifier dans les urnes.

Il ne s'agit pour le moment que de projections basées sur divers sondages.

En guise de conclusion, je soulignerai que dans un parlement qui resterait à droite, c'est donc le candidat soutenu par le PPE qui aurait le plus de chance d'être soutenu pour accéder à la présidence de la Commission européenne,

soit Jean Claude Juncker (né en 1954), issu du Parti populaire chrétien-social (la droite luxembourgeoise), ex-1^{er} ministre luxembourgeois de 1995 à fin 2013 (poste dont il a fini par être évincé),

et ancien président de l'Eurogroupe de 2005 à janvier 2013 (l'instance politique qui veille sur l'euro)...

Il a été préféré au français Michel Barnier comme candidat du PPE – le parti populaire européen – à la présidence de la commission européenne.

Reste que le parlement européen ressemble un peu à notre assemblée nationale sous la 4^e Rép... et il ne faut donc exclure aucune combinaison politique.

Par exemple, dans un PE sortant déjà à droite, le président était un socialiste, Martin Schultz, candidat du PSE à la présidence de la Commission.

Si un socialiste était président du PE, c'est en fait parce les 2 grands partis – PPE et PSE – ont pris l'habitude de se partager à mi-mandat la présidence du parlement.

On signalera encore que plusieurs autres partis européens soutiennent d'autres personnalités pour la présidence de la commission.

La gauche européenne (qui intègre notre font de gauche français) soutient la candidature d'Alexis Tsipras, président du parti de gauche grec, le Synaspismos, héritier du parti communiste grec pro-soviétique.

Les Verts soutiennent le duo franco-allemand : José Bové et Franziska (Ska) Keller, qui n'a pas encore 33 ans, issue de l'ex-Allemagne de l'Est.

Pour cette double désignation, les Verts ont même organisé une primaire en ligne, ouverte à tous les « sympathisants écologistes » en Europe (de novembre 2013 à janvier 2014).

A travers cette consultation – véritable première –, les Verts entendaient « donner la parole aux citoyens et contribuer à la construction d'une opinion publique européenne ».

Mais la consultation a finalement mobilisé moins de 23 000 électeurs... sur les 100 000 escomptés....

Et enfin, les libéraux (et centristes) soutiennent Guy Verhofstadt,

ex-premier ministre belge, de 1999 à 2008 (qui fut surnommé autrefois « Baby Thatcher »,

fortement impliqué dans le processus qui conduisit au TCE au début des années 2000)

et déjà en lice pour le poste de président de la Commission en 2004, lorsque fut choisi finalement Manuel Barroso.

Je vous remercie.